

Communiqué

Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org fo.sante-sociaux@fosps.com fo.territoriaux@fosps.com

Tél.: 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

FO SERVICES PUBLICS REFUSE QUE LES AGENTS PAYENT POUR TRAVAILLER

La branche services publics de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé FO refuse que la mise en place du pass sanitaire amène les agents à payer pour travailler.

En effet, afin d'éviter un trop grand nombre de tests dits « de confort » et pousser vers la vaccination, le gouvernement prévoit de rendre payants les tests de détection du coronavirus. A partir de la mi-octobre, les agents des collectivités et les salariés des services concédés ne souhaitant pas être vaccinés devront donc payer pour pouvoir continuer à travailler. Dans le cas contraire, ils seront suspendus sans traitement ou rémunération.

Il en va de même pour certains agents, notamment ceux travaillant dans le secteur social, qui ne sont pas soumis au pass sanitaire, mais dont les missions les amènent à se rendre dans des lieux dont l'entrée est soumise à ce pass. Ils devront également payer, afin de pouvoir assurer les missions qui leur sont confiées.

La question du coût des tests est encore plus prégnante lorsque l'on sait que la rémunération des agents territoriaux est la plus faible des 3 versants de la fonction publique et également inférieure à celle du secteur privé. De plus, beaucoup de nos collègues sont à temps non-complet, c'est-à-dire à temps partiel subit et ne pourront pas assumer cette dépense supplémentaire. Devront-ils démissionner et chercher un autre travail ?

Pour FO territoriaux, c'est inacceptable!

C'est pourquoi, notre Fédération demande que les tests soient pris en charge par les employeurs, car les agents n'ont pas à payer de leur poche pour continuer à travailler.

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 31 août 2021